# Vaud 5

## **Lutter contre l'exploitation**

# Toujours plus de victimes de traite détectées dans le canton

L'association Astrée a accompagné 96 personnes en 2022, dont 31 nouvelles victimes. Deux explications: le dispositif est plus efficace et la précarité grandit.

#### **Romaric Haddou**

L'association Astrée est toujours plus sollicitée. La structure qui soutient les victimes de traite et d'exploitation est au cœur du dispositif de lutte mis en place par le Canton en 2015. L'an dernier, l'État rapportait la détection d'une vingtaine de cas par année entre 2015 et 2021 avec une tendance à la hausse. Les chiffres 2022 confirment cette augmentation puisque Astrée a suivi 96 victimes dont 31 nouvelles «situations».

Pour Angela Oriti, directrice de l'association, la première explication est politique. «Avant qu'Astrée n'existe, le canton détectait 2 à 3 cas par an. Ça ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de traite et d'exploitation, simplement qu'il faut un dispositif spécialisé pour identifier ces situations. Aujourd'hui encore, certains cantons estiment que des mesures de protection spécifiques ne seraient pas nécessaires en l'absence de cas avérés. A contrario, l'expérience de terrain montre que, sans la mise en place d'actions visant la détection et l'accompagnement, les cas peuvent difficilement émerger.»

## Profils très variés

Astrée parvient à «mieux détecter les victimes qui étaient déjà là» mais constate aussi qu'il y a «une précarisation généralisée qui favorise les phénomènes de traite». Les profils sont variés même si les femmes contraintes à la prostitution (lire l'encadré) constituent toujours la majorité des bénéficiaires de l'association.

La guerre en Ukraine a-t-elle eu une influence, comme craint au début du conflit? «À ce jour, nous n'avons suivi qu'un couple qui était exploité par sa famille d'ac-

cueil. C'est encore tôt pour faire un bilan. Il faut du temps pour établir un lien avec les victimes et qu'elles acceptent de rencontrer l'association.»

La directrice précise surtout que la migration forcée est un facteur de vulnérabilité parmi d'autres. «Il y a aussi des jeunes filles placées dans des foyers vaudois qui sont recrutées par des réseaux d'exploitation en France par les réseaux sociaux. Nous faisons face à des phénomènes très variés.»

Sur les 31 nouvelles victimes identifiées par Astrée en 2022, il y avait 18 femmes et 13 hommes. «Nous identifions de plus en plus d'hommes exploités pour leur force de travail. Les milieux concernés sont la restauration,

«Nous identifions de plus en plus d'hommes exploités pour leur force de travail.»



**Angela Oriti,**directrice de l'association
Astrée

l'aide à la personne, la garde d'enfant, voire de petites usines. Nous sommes persuadés qu'il y en a aussi dans la construction et l'agriculture, même si nous n'avons pas de cas jusqu'à présent», rapporte Angela Oriti.

Pour parvenir à déceler ce type de victimes, Astrée a formé du personnel, par exemple au sein des syndicats et de l'inspection du travail. «On constate à nouveau que c'est en se donnant les moyens qu'on parvient à repérer des situations. C'est d'autant plus vrai que c'est une forme d'exploitation encore plus cachée que la prostitution forcée, pour la détection de laquelle certaines associations et institutions pourraient jouer un rôle clé», souligne la directrice.

#### **Vulnérabilité croissante**

Orientées vers l'association par la police, les travailleurs sociaux, les aumôniers de rue ou se présentant d'elles-mêmes, les victimes potentielles sont toutes écoutées mais ne peuvent pas toutes être accompagnées. Les critères sont précis. Un salaire dérisoire et des conditions de travail abusives ne suffisent pas à caractériser la traite. Il faut que les personnes soient recrutées, transférées ou hébergées et qu'elles subissent une forme de contrainte à des fins

«Nous avons détecté 31 nouvelles victimes en 2022 sur 53 personnes qui se sont adressées à nous pour la première fois. Ce volume de victimes potentielles qui nous arrive est aussi en hausse. C'est aussi un indicateur de la vulnérabilité croissante qui nous entoure.»

d'exploitation.

# Le Collège Courbet a le sous-sol inondé

### La Tour-de-Peilz

Inaugurée en juin 2022, la nouvelle école boélande va subir d'importants travaux. Ses salles de gym seront inutilisables pendant plusieurs mois.

Moins d'un an après son inauguration, le Collège Courbet va à nouveau connaître le bruit des machines. En cause, un dégât d'eau survenu au sous-sol. «L'inondation est partie d'une douche dans un vestiaire», explique Yves Roulet, chef du Service domaines et bâtiments de La Tour-de-Peilz. «Située derrière la paroi, la conduite de raccordement était défectueuse. Elle a coulé un certain temps, jusqu'à remplir entièrement l'espace situé entre le radier et la chape. On peut dire que c'est un petit ruisseau qui a fait une grande rivière!»

«La zone inondée n'est pas épaisse, mais elle s'étend sur 3'500 m<sup>2</sup>», indique le responsable. L'incident a été constaté le 21 décembre, alors qu'un morceau de linoléum s'est détaché sur le sol du vestiaire en question. «Il s'agit d'un défaut d'exécution. Un raccord de la douche s'est probablement desserré, et ce, après que les tests ont été effectués. La faute à pas de chance, comme on dit.» Et d'ajouter que l'entreprise concernée assume sa responsabilité. «Les travaux d'assainissement seront pris en charge par son assurance. La Commune n'aura rien à débourser.»

## De l'air chaud injecté

Le chantier doit commencer le 1ermai, pour une durée de trois à quatre mois. «Il ne sera pas nécessaire de démonter la chape, précise Yves Roulet. Une société spécialisée fera des trous à intervalles réguliers pour y injecter de l'air chaud. La qualité et la durabilité de l'isolation ne seront pas impactées.»

Durant cette période, l'entièreté du sous-sol sera fermée. «Si tout va bien, la salle de gym triple et les vestiaires seront à nouveau utilisables à la rentrée d'automne». En attendant, les élèves suivront les cours de gym sur des terrains extérieurs ou dans d'autres salles. «Quant aux clubs de sports impactés, ils sont accompagnés par la Commune pour que d'autres solutions soient trouvées», fait savoir le chef de service. **Rémy Brousoz** 

# «Sans Astrée, je ne sais pas où je serais»

Originaire du Nigeria, Marian raconte comment elle est arrivée en Suisse, en 2016, et comment elle a été forcée à se prostituer à Lausanne. Avant de rencontrer Astrée et d'entamer un long chemin personnel et judiciaire pour retrouver son indépendance et obtenir justice. «En 2016, un homme m'a proposé de l'accompagner en Europe où il pourrait m'offrir un travail et une vie meilleure. Nous avons passé trois semaines en Italie avant d'arriver en Suisse, où il possède un appartement. Une fois sur place, il m'a confisqué mon passeport et m'a expliqué que je devais lui rembourser 25'000 francs, qu'il avait prélevé mes ongles et mes cheveux pour mettre le «juju» (ndlr: ce rituel de magie noire régulièrement utilisé pour menacer les victimes) sur moi. J'avais peur et j'ai commencé à travailler à la rue de Genève, à Lausanne. Ça a duré plusieurs mois avant un contrôle de la police, qui s'est rendu compte que je n'avais pas de papiers. Je n'ai pas voulu leur dire qui m'avait fait venir ici mais ils ont retrouvé sa trace dans mon téléphone. Les policiers m'ont alors parlé d'Astrée.



Attirée en Suisse par un homme qui l'a ensuite privée de ses papiers, Marian a été contrainte à la prostitution. Aujourd'hui, grâce à Astrée, elle a regagné son indépendance.

possible. J'ai réfléchi une semaine, j'avais peur de fuir sans avoir payé ma dette. Finalement, j'ai osé revenir vers Astrée.

J'ai passé un an dans le foyer de l'association à Lausanne avant de trouver un appartement à Yverdon. J'ai fait l'École de la transition, où j'ai appris le français, avant de revenir m'installer à Lausanne. J'ai trouvé un logement, un travail et j'ai eu un enfant en 2021.
Astrée m'a accompagnée, m'a orientée vers un psychologue, ça m'a permis d'oublier beaucoup de choses qui me faisaient du mal. J'ai eu raison de faire confiance à l'association, je ne sais pas où j'en serais sinon...
Je savais que j'étais soutenue,

j'avais la garantie d'être protégée, alors j'ai eu le courage de déposer une plainte. L'homme qui m'a fait venir en Suisse a été interpellé et condamné. Moi, j'ai obtenu un permis de séjour et je recommence doucement ma vie ici. J'espère que d'autres personnes trouveront le courage de demander de l'aide.» **RHA** 

PUBLICITÉ

